

## COMMUNE DE QUINTENAS

### DOSSIERS DÉCIDÉS JUSQU'AU 04/08/23

Numéro de dossier	Pétitionnaire	Décision	Date de signature	Nature des travaux	Adresse des travaux	Numéro de parcelle	Surface
DP 07188 23 A0024	SCI EVA représentée par Madame FERRAND Hélène	Favorable	27/07/2023	Réfection toiture avec ajouts de velux	35 Rue de Valernaud - Marthouret 07290 QUINTENAS	B1373	m <sup>2</sup>
DP 07188 23 A0022	Monsieur Philippe DESBOS	Favorable avec prescriptions	07/07/2023	Agrandissement d'un petit abri.	340 Chemin de Chizaret 07290 QUINTENAS	C758	m <sup>2</sup>
DP 07188 23 A0021	Madame Suzanne BRIGADIERE	Favorable	29/06/2023	Pose de 11 panneaux photovoltaïques, en surimposition	60 Chemin de Montjoux 07290 QUINTENAS	1 D1743	m <sup>2</sup>
DP 07188 23 A0020	Monsieur Thierry MILLOT	Favorable	29/06/2023	Creation chambre parentale dans bâtiment accolé à l'habitation augmentation de 37 m2 la surface habitable	1275 Chemin de Brezenaud 07290 QUINTENAS	A180	m <sup>2</sup>
DP 07188 23 A0019	Monsieur JEAN-MARC FOSSE	Favorable	20/06/2023	Installation de 7 panneaux photovoltaïques de 425 Wc en surimposition de la couverture tu	655 Route de l'Heaume 07290 Quintenas	D1728	m <sup>2</sup>
DP 07188 23 A0017	Monsieur Lucian VARZAN	Favorable	26/06/2023	Installation de 8 panneaux	35 Rue des Prairies 07290 QUINTENAS	A1123	m <sup>2</sup>

Numéro de dossier	Pétitionnaire	Décision	Date de signature	Nature des travaux	Adresse des travaux	Surface
DP 07188 23 A0016	Monsieur Cyril DORY	Favorable avec prescriptions	03/08/2023	Construction d'une annexe à l'habitation.	135 Chemin des Vidales 07290 QUINTENAS	B1133  m <sup>2</sup>
DP 07188 23 A0015	Monsieur Georges BERNARDON	Favorable avec prescriptions	07/06/2023	Division en vue de construire	5 Chemin de la Croix Rouge 07290 QUINTENAS	B1245, B1072  m <sup>2</sup>
DP 07188 23 A0014	GREEN PLANET représentée par Monsieur ROUCH Jordan	Favorable	15/05/2023	Installation d'un système photovoltaïque.	90 Chemin de La Bardoine 07290 QUINTENAS	D2097  m <sup>2</sup>
DP 07188 23 A0012	Monsieur Gilles MACHON	Favorable	24/04/2023	INSTALLATION DE 8 PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES	155 Impasse des Montaux 07290 QUINTENAS	B1248  m <sup>2</sup>
DP 07188 23 A0011	Monsieur Patrick MOULIN	Favorable	24/04/2023	Pose d'une pergola de 250 x350cm	804 Route de Rome 07290 QUINTENAS	C681  m <sup>2</sup>
DP 07188 23 A0010	TUCOENERGIE représentée par Monsieur CORCOS Nathaniel	Favorable	20/04/2023	Installation Centrale photovoltaïque 3000 Wc	91 Route de Saint Romain d'Ay 07290 QUINTENAS	D177  m <sup>2</sup>
DP 07188 23 A0008	Monsieur Emerick STOS	Favorable avec prescriptions	20/06/2023	Construction d'une piscine 6m x 4m et un abri de jardin de 20 m2 au maximum.	Chemin de Guillaume 07290 QUINTENAS	D474  m <sup>2</sup>

Numéro de dossier	Pétitionnaire	Décision	Date de signature	Nature des travaux	Adresse des travaux	Surface
DP 07188 23 A0004	ADIS SA HLM représentée par Monsieur CALVIER Nicolas	Favorable	15/05/2023	Remplacement des menuiseries existantes	La Bardoine 07290 QUINTENAS	D117, D118, D119 m <sup>2</sup>
PA 07188 22 A0002	Monsieur Bruno Taupier-Letage	Favorable avec prescriptions	22/05/2023	Lotissement de 6 lots et 1 unité foncière	145 Route de l'Heume, La terrasse 07290 Quintenas	A652 m <sup>2</sup>
PC 07188 23 A0010	Monsieur CHOMEL Quentin et Madame MOSNIER Océane	Favorable avec prescriptions	07/07/2023	Construction maison individuelle plain pied	30 Montée de la Parneyre 07290 QUINTENAS	D2236, D2243 105,41 m <sup>2</sup>
PC 07188 23 A0008	Monsieur Adrien FOUREL	Favorable avec prescriptions	07/07/2023	Construction de 2 bâtiments agricoles.	TARTARA 07290 QUINTENAS	C68 128,20 m <sup>2</sup>
PC 07188 23 A0003	Monsieur Stéphane WENDLINGER	Favorable	03/05/2023	Annexe d'habitation principale (sise en face, 30, rue du Puits), composée d'un logement de deux pièces et d'un garage clos	Rue du Puits, Brézenaud 07290 Quintenas	A200 82,00 m <sup>2</sup>
PC 07188 23 A0001	SCI BRAHIC représentée par Monsieur BRAHIC Aris	Favorable avec prescriptions	15/05/2023	Constructions de 3 villas jumelées.	Route de St Romain d'Ay, Guillaume 07290 QUINTENAS	D2280 250,29 m <sup>2</sup>

Numéro de dossier	Pétitionnaire	Décision	Date de signature	Nature des travaux	Adresse des travaux	Surface
-------------------	---------------	----------	-------------------	--------------------	---------------------	---------

**Les dossiers décidés sont à consulter en mairie.**

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :** Dans le délai de deux mois à compter de sa notification, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte : Monsieur Le Maire, ou d'un recours en annulation auprès du Tribunal Administratif.

**DROIT DES TIERS :** La présente décision est notifiée sans préjudice du droit des tiers (obligations contractuelles, servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.

**COMMENCEMENT DES TRAVAUX ET AFFICHAGE :** Les travaux peuvent commencer dès que l'autorisation est exécutoire. L'autorisation doit être affichée sur le terrain pendant toute la durée du chantier. L'affichage est effectué par les soins du bénéficiaire sur un panneau de plus de 80 centimètres de manière à être visible depuis la voie publique. Il doit indiquer le nom, la raison ou la dénomination sociale du bénéficiaire, la date et le numéro du permis, et s'il y a lieu la superficie du terrain, la superficie du plancher autorisé ainsi que la hauteur de la construction par rapport au sol naturel. Il doit également indiquer l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté. L'affichage doit également mentionner qu'en cas de recours administratif ou de recours contentieux d'un tiers contre cette autorisation, le recours devra être notifié sous peine d'irrecevabilité à l'autorité qui a délivré l'autorisation, ainsi qu'à son bénéficiaire. Cet affichage n'est pas obligatoire pour les déclarations préalables portant sur une coupe ou un abattage d'arbres situés en dehors des secteurs urbanisés.